

INFORMATION PATIENTS

La Maison Léon Bérard Hôtel Hospitalier

En partenariat avec le Centre Léon Bérard, l'hôpital Edouard Herriot vous propose de débuter ou finir votre séjour hospitalier dans l'hôtel hospitalier « La Maison Léon Bérard ».

La Maison Léon Bérard vous accueille dans un environnement confortable et sécurisé.

Cependant, un hôtel hospitalier est une structure non-médicalisée et reçoit seulement des personnes autonomes ne nécessitant aucune surveillance médicale.

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 112.

COMMENT RÉSERVER ?

QUELLE FACTURATION ?

Vous êtes un patient

Vous pourrez être logé(e) momentanément à l'hôtel hospitalier, si vous remplissez les critères d'éligibilité au dispositif.

- Vous habitez loin de l'hôpital (+ de 50km ou + 1h de route),
- Vous êtes autonome,
- Votre hospitalisation ne nécessite pas de surveillance médicale la nuit.

Dans ce cas, le médecin responsable de votre hospitalisation prescrit votre hébergement en hôtel hospitalier et un consentement écrit vous sera demandé après avoir reçu tous les renseignements nécessaires.

L'hôpital se charge de réserver votre chambre et un personnel de la Maison Léon Bérard vous contactera pour la confirmer.

Le coût de la nuitée sera pris en charge par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) sans aucun reste à charge.

Votre ou vos accompagnants (maximum 1 accompagnant par patient adulte, 2 accompagnants par patient mineur) peuvent être hébergés gratuitement dans votre chambre.



MON ARRIVÉE

Votre arrivée se fait entre 14h et 22h du lundi au jeudi directement à l'hôtel hospitalier à l'accueil au bureau de la gestionnaire.

En dehors de ces horaires, nous vous remercions de vous rendre à l'accueil du hall 1 du Centre Léon Bérard (à 600 mètres de la Maison Léon Bérard) :

28 Promenade Léa et Napoléon Bullukian
69008 Lyon

Une carte magnétique permettant l'ouverture et la fermeture de la chambre vous sera remise.



MON SÉJOUR

L'hôtel hospitalier propose des chambres pouvant accueillir jusqu'à 3 personnes. La chambre la plus adaptée à vos besoins vous sera proposée.

Pour toute question concernant votre séjour, vous pouvez contacter le :

04 72 78 07 07

Toutes les chambres disposent d'une douche, de toilettes, d'un micro-ondes et d'une bouilloire. Les serviettes et les draps sont fournis par l'hôtel hospitalier.

Lors de votre séjour à l'hôtel, vous n'êtes pas sous la responsabilité des HCL, vous devez vous conformer au règlement intérieur de l'établissement hôtelier. Vous engagez votre responsabilité.

Toute prestation supplémentaire en dehors des frais d'hébergement sera à votre charge.





RESTAURATION

Une cuisine équipée commune est à votre disposition, vous pouvez cuisiner vos repas. Comme chez soi, chacun lave, essuie et range sa vaisselle (disponible sur place).

Si vous ne souhaitez pas cuisiner, vous pouvez également faire appel à une plateforme de livraison de repas à domicile. Il est possible de se restaurer dans les chambres ou dans les espaces communs de la Maison.

Vous avez également la possibilité de vous restaurer sur place (un plateau repas au prix de 5 euros).

Renseignez-vous auprès du gestionnaire de l'hôtel hospitalier :

tél. 04 72 78 07 07

Si votre médecin vous a prescrit un régime alimentaire particulier avant votre prise en charge, respectez scrupuleusement ses consignes.

SERVICES DISPONIBLES

Différents services et lieux de vie communs sont à la disposition des patients et de leurs familles dans un cadre agréable et chaleureux.



MON DÉPART

La chambre doit être libérée à 10h le jour du départ.

La carte magnétique doit être restituée auprès du gestionnaire de l'hôtel hospitalier.

VOTRE SÉJOUR À L'HOPITAL

Où me présenter le jour de mon entrée à l'hôpital ?

- Si votre préadmission a été réalisée en amont, rendez-vous directement dans votre service d'hospitalisation, le jour de votre hospitalisation, à l'heure indiquée par l'équipe qui vous prendra en charge.
- Si vous n'avez pas pu réaliser votre préadmission, il vous faudra vous présenter, 30 minutes avant l'heure d'arrivée dans le service au Bureau Des Admissions, bâtiment 25 face à l'entrée principale de l'hôpital Edouard Herriot.

Comment se passe l'hospitalisation ?

La prise en charge sera celle décrite par le médecin s'occupant de votre suivi médical.

Comment se passe la sortie de l'hôpital ?

Le jour de la sortie, le personnel du service de soins confirme celle-ci, après avis médical et vous remet les documents de sortie.

Vous pourrez ensuite rentrer chez vous ou retourner à l'hôtel hospitalier selon les modalités retenues par le médecin.

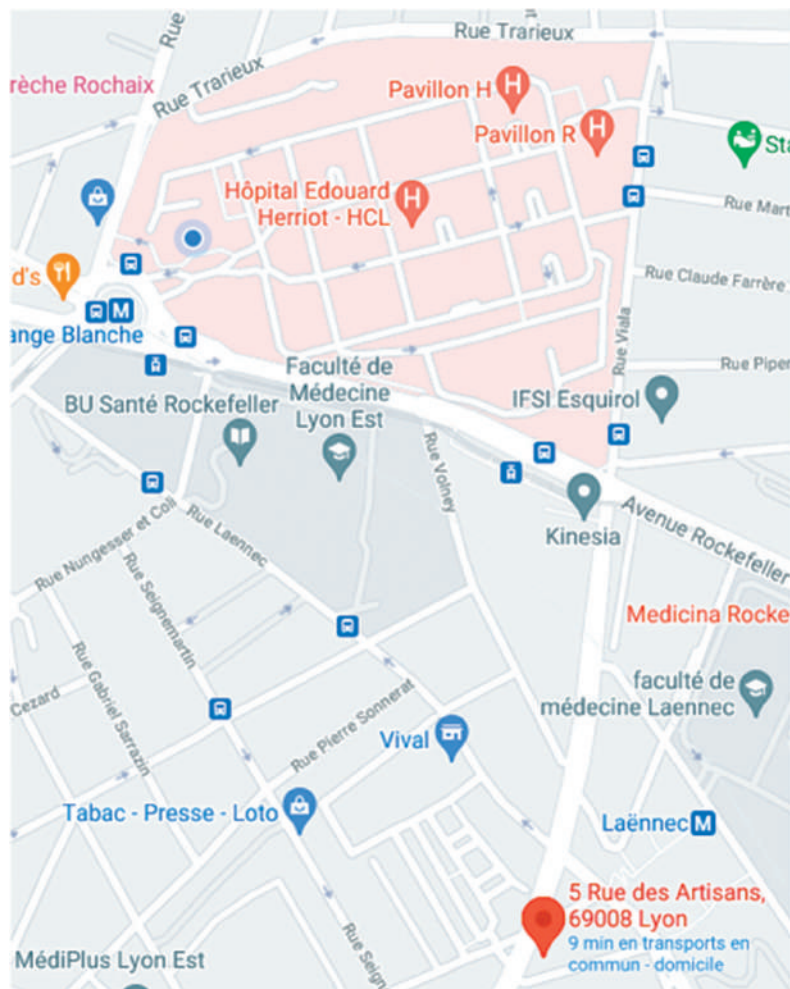


COMMENT ME RENDRE À L'HÔTEL HOSPITALIER ?

Avec votre véhicule personnel : la Maison de Léon Bérard dispose d'un parking privé et gratuit non surveillé.

En transport en commun : l'hôtel est à proximité du métro (Métro D, station Laennec), du Tram (Tram T2 et T5, station Ambroise Paré) et d'un arrêt de bus (ligne 24 et 34).

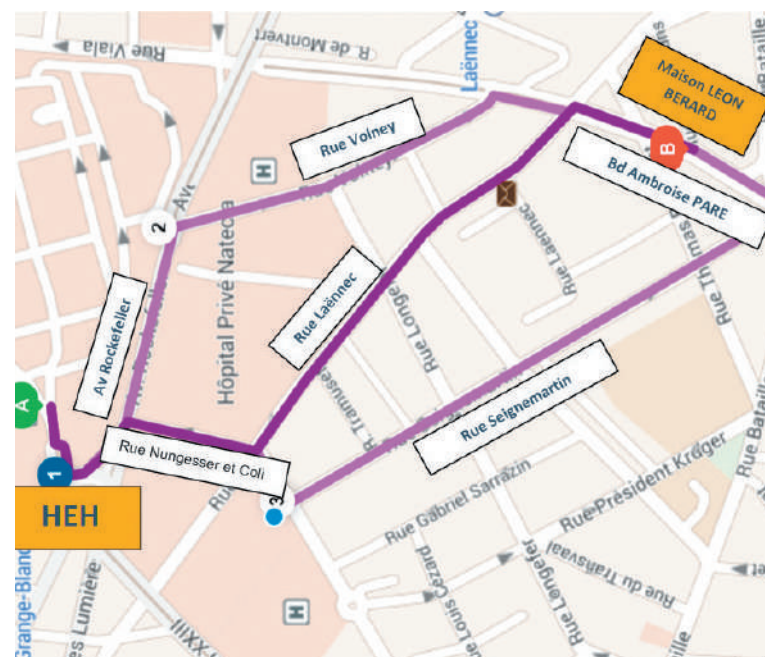
En taxi : sur impératif médical avec un bon de transport ou à mes frais.



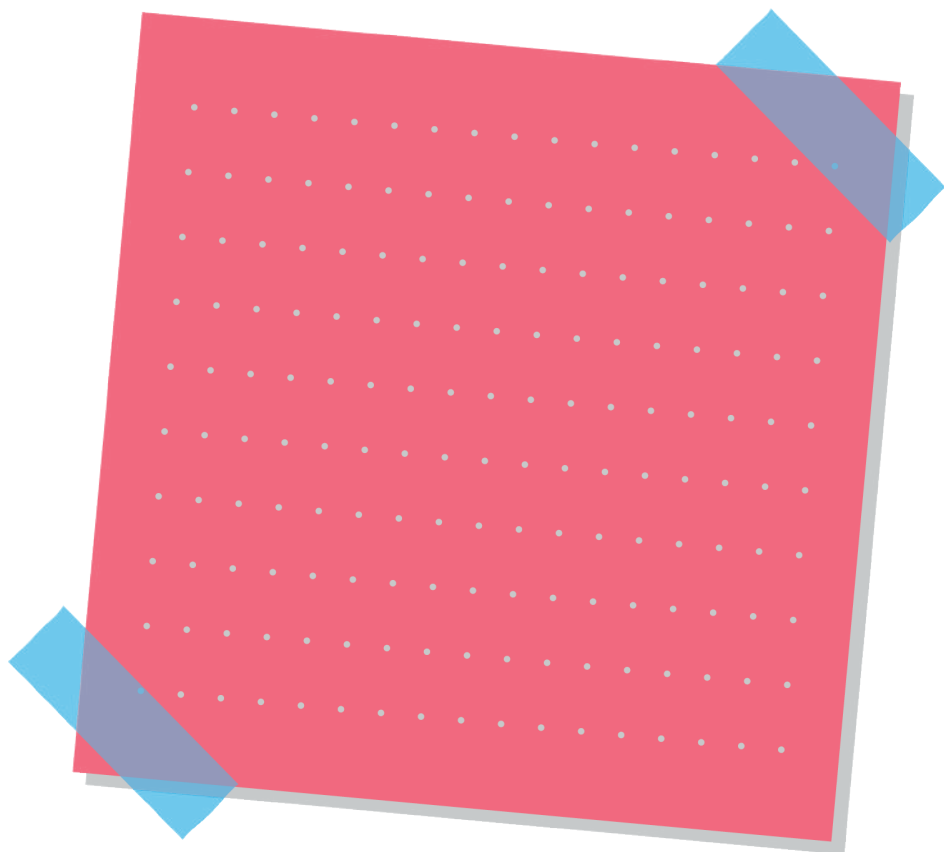
COMMENT ME RENDRE À L'HÔPITAL ?

L'hôpital Edouard Herriot se trouve à proximité de l'hôtel hospitalier, vous pouvez vous y rendre :

- A pied ;
- Avec votre véhicule personnel, le stationnement est payant dans l'hôpital ;
- En transport en commun, l'hôtel est à proximité :
 - du métro (Métro D, station Laennec) prendre le métro direction Vaise et descendre à la station Grange Blanche ;
 - du Tram (Tram T2 et T5, station Ambroise Paré) prendre le Tram T2 en direction de Perrache et descendre à la station Grange Blanche ou le T5 en direction de Grange blanche et descendre au terminus ;
 - et d'un arrêt de bus (ligne 24 et 34) ;
- En taxi, sur impératif médical avec un bon de transport ou à mes frais.



Attention, si vous avez une prescription médicale, vous pouvez utiliser un transport sanitaire. Si vous n'avez pas de prescription médicale, le transport sera à votre charge.



Coordonnées

Maison Léon Bérard

Hôtel hospitalier

5, rue des Artisans,

69008 Lyon

Tél. 04 72 78 07 07

maison.leonberard@lyon.unicancer.fr